
LA CONFERENCE MINISTERIELLE SUR L'ECONOMIE CIRCULAIRE DES ETATS INSULAIRES D'AFRIQUE ET DE L'OCEAN INDIEN

21 septembre 2023

NOTE D'ORIENTATION

1. Contexte

En tant que continent doté d'un littoral de plus de 30 000 kilomètres, 38 des 55 États membres de l'Union africaine sont des États côtiers ou insulaires, et plus de 60 % de sa masse terrestre est couverte par un réseau de ressources en eau douce. L'économie bleue est inscrite dans le processus de réforme institutionnelle de l'Union africaine. La présidence comorienne de l'UA inclut les spécificités insulaires et côtiers parmi ses priorités et l'intègre dans l'écriture de la prochaine décennie de l'agenda 2063 de l'Union Africaine, et de co-construire un programme régional intégré d'économie bleue.

Pour sa part, la Commission de l'océan Indien (COI) est la seule organisation intergouvernementale des États insulaires, en Afrique, qui promeut la coopération régionale pour le développement durable. Elle s'est dotée de son Plan d'Action Régional sur l'Economie Bleue (PAREB) en 2021.

La conférence ministérielle de l'économie bleue et l'action climatique à Moroni du 12 au 14 juin dernier, à travers la déclaration de Moroni « *reconnait le rôle des organisations et institutions régionales pour rassembler les États insulaires et côtiers africains dans des actions collectives telle que la COI qui met en œuvre des projets liés à la sécurité et à la sûreté maritimes comme condition préalable au développement de l'économie bleue, à l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique et à la résilience côtière afin de préserver et de restaurer les services écosystémiques tout en maintenant et améliorant le niveau d'intégrité des écosystèmes marins pour les moyens de subsistance, ainsi que la promotion de l'économie circulaire pour la création de richesses au bénéfice des communautés insulaires et côtières* ».

Le projet SWIOFish2¹, à travers la sous-composante AIODIS (Atlantic, Indian Ocean Developing Island States) mise en œuvre par la COI, constitue une des initiatives fédératrices régionales qui contribue à la mise en œuvre du PAREB et soutient la promotion de l'économie circulaire en offrant des opportunités d'échanges sud-sud et un meilleur accès à l'expertise nécessaire à la formulation d'actions dans ce sens. La transition vers une économie circulaire est la pierre angulaire de la prévention des polluants, y compris les déchets plastiques marins, qui atteignent les océans, en s'attaquant au problème à la source même. Une meilleure utilisation des ressources, le passage d'un modèle linéaire à un modèle

¹ Une convention de financement (Grant No. D1720) a été signée entre l'Association internationale de développement (IDA) et la Commission de l'océan Indien (COI) le 30 mai 2017 pour soutenir le deuxième projet de gouvernance des pêches du sud-ouest de l'océan Indien et de croissance partagée (SWIOFish2).

circulaire et un changement de perception, des déchets à la valeur, permettront de lutter contre les sources terrestres et marines de pollution qui finissent dans la mer et contribueront à créer des opportunités d'emploi, à réduire la pauvreté et à améliorer l'équité.

La dernière réunion de haut niveau sous le projet, qui s'est tenue à Maurice en décembre 2022, a décidé de la tenue d'une conférence ministérielle des Etats Insulaires d'Afrique et de l'océan Indien avant la fin du projet. C'est dans ce contexte que le Secrétariat général de la COI organise la Conférence Ministérielle le 21 septembre 2023 à Maurice. Cette conférence ministérielle sera précédée d'une réunion préparatoire des hauts officiels avec les experts internationaux de l'économie circulaire les 18-19 septembre 2023.

Afin de bien préparer cette conférence ministérielle, le Secrétariat général de la COI a recruté des consultants nationaux pour faciliter la consultation nationale en s'engageant avec les principales parties prenantes locales. Ceci afin d'assurer à ce que l'intervention du représentant du gouvernement à la conférence Ministérielle soit issue d'un dialogue participatif au niveau national. La conférence traitera les thématiques qui ont fait l'objet d'études approfondies, suivies de validation de leurs recommandations. Les thématiques sont :

- **L'économie circulaire** par :
 - o La mise en place de **cadre national et régional**
 - o La réduction des **plastiques à usage unique**
 - o Le soutien à **l'entreprenariat innovant** par la promotion des droits de propriété intellectuelle et de l'innovation
 - o La promotion **du droit à la réparation**
 - o La promotion de la chaîne de valeur nationale et régionale des **déchets pneumatiques**.
 - o La promotion de la chaîne de valeur nationale et régionale et des **déchets électriques et électroniques**
- **L'éducation environnementale pour les enfants**
- **Le verdissement des ports.**

Des « policy briefs » sur ces sujets sont préparés avec le soutien des experts internationaux qui ont travaillé sur ces sujets. Ainsi, il est attendu que les consultants nationaux interagissent avec l'ensemble des parties prenantes concernées par chacun des thématiques et les sensibilisent sur le contenu des « policy briefs », afin de les inciter vers une consultation multiacteurs, multiagences et intersectorielle et une meilleure compréhension des enjeux y afférents.

Ces consultations doivent déboucher à un atelier national pour permettre aux pouvoirs publics et politiques d'avoir une meilleure compréhension des enjeux et des opportunités autour de chaque thématique.

A l'issue de l'atelier national les « policy briefs » sont alignés/adaptés sur les politiques du pays. Cela permettra de bien préparer le représentant du gouvernement pour sa participation effective à la conférence ministérielle.

2. Objectifs

La conférence ministérielle de l'AIODIS vise à :

- Entreprendre un dialogue sur les priorités d'actions nationales et régionales des Etats insulaires Africains et Océan Indien pour stimuler la promotion de l'économie circulaire sur les thématiques identifiées.
- Echanger sur les propositions d'engagement vers l'accélération de la promotion de l'économie circulaire.
- Adopter une résolution commune sous forme de Déclaration Ministérielle.

3. Résultats attendus

La conférence ministérielle aboutira à :

- Une résolution commune, qui d'une part, constitue les priorités d'actions des pays et les propositions concrètes nécessitant une coopération régionale, pour la promotion de l'économie circulaire sur les thématiques précitées ; et d'autre part, servira pour le développement de partenariat et la mobilisation de financement auprès des instances concernées.
- Un engagement collectif vers l'accélération de la promotion de l'économie circulaire.
- Une Déclaration Ministérielle adoptée.

4. Participants

La conférence ministérielle verra la participation d'un représentant du gouvernement du pays. Il/elle sera accompagné du point focal national du projet AIODS et d'un haut officiel représentant l'ensemble des institutions concernées.

Il est proposé un format autour d'une soixantaine en présentiel, avec la possibilité d'atteindre une participation élargie en format hybride.

5. Proposition d'agenda

ACTIVITES		RESPONSABLES
Jour 1 : 18 septembre 2023		
REUNION DES HAUTS OFFICIELS ET DES EXPERTS INTERNATIONAUX		
08.30 – 09.00	INSCRIPTION	
09.00 – 09.10	MOT DE BIENVENUE	
09.10 – 09.30	CADRAGE - Présentation des objectifs, du format et des résultats attendus de la réunion - Questions / réponses	

09.30 – 10.00	UN APERÇU DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES ETATS INSULAIRES D'AFRIQUE ET DE L'OCEAN INDIEN - L'économie circulaire dans les Etats insulaires d'Afrique et de l'océan Indien : état des lieux des enjeux et les stratégies existantes - Questions / réponses	
10.00-10.45	L'ETAT DE LA POLLUTION MARINE PAR LES PLASTIQUES DANS LES ETATS INSULAIRES D'AFRIQUE ET DE L'OCEAN INDIEN - Echelle de la pollution marine par les plastiques dans les AIODIS, les perspectives régionales et nationales contre la pollution marine par les plastiques à usage unique, à travers l'économie circulaire, incluant les engagements auprès d'initiatives et forums mondiaux, l'accès aux ressources - Questions/réponses	
10.45 – 11.00	PHOTO DE GROUPE	
11.00 – 11.15	PAUSE DE MISE EN RESEAU	
11.15 – 12.00	LES ENJEUX DE LA TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE EFFECTIVE - Opérationnalisation d'un cadre politique national et régional cohérent pour l'accélération de la transition vers une économie circulaire - Questions/réponses	
12.00– 12.45	LA PROPRIETE INTELLECTUELLE ET L'INNOVATION DANS L'ECONOMIE CIRCULAIRE DANS LES ETATS INSULAIRES D'AFRIQUE ET DE L'OCEAN INDIEN - Opportunités et défis de la propriété intellectuelle dans la diffusion de l'économie circulaire - La détermination des réformes du droit à la réparation pour la promotion de l'économie circulaire - Le cadre pour l'innovation et l'entrepreneuriat dans l'économie circulaire - Questions/réponses	
12.45 – 13.45	DEJEUNER	
13.30 – 14.30	L'ECONOMIE CIRCULAIRE A UN TOURNANT VERS LA DURABILITE DANS LES ETATS INSULAIRES D'AFRIQUE ET DE L'OCEAN INDIEN - L'importance de l'engagement multiacteur et intersectoriel pour répondre aux défis réglementaires, socio-économiques et l'accès au financement - Questions/réponses	
14.30 – 15.00	PAUSE DE MISE EN RESEAU	
15.00 – 16.00	LA COOPERATION REGIONALE DANS LA PROMOTION DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE DANS LES ETATS INSULAIRES D'AFRIQUE ET DE L'OCEAN INDIEN - La feuille de route pour la promotion de la chaîne de valeur régionale des déchets pneumatiques - Questions/réponses	

16.00 – 16.30	LA COOPERATION REGIONALE DANS LA PROMOTION DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE DANS LES ETATS INSULAIRES D'AFRIQUE ET DE L'OCEAN INDIEN - La feuille de route pour la promotion de la chaîne de valeur régionale des déchets électroniques et électriques - Questions/réponses	
Jour 2 : 19 septembre 2023		
REUNION DES HAUTS OFFICIELS ET DES EXPERTS INTERNATIONAUX		
09.30 – 10.30	L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE DES ENFANTS DANS LES ETATS INSULAIRES D'AFRIQUE ET DE L'OCEAN INDIEN - Les enjeux de l'éducation environnementale des enfants dans la promotion de l'économie circulaire - Les retours d'expériences de terrain sur l'éducation environnementale dans les écoles - Questions/ réponses	
10.30 – 11.00	Lancement du réseau régional multiacteur pour l'éducation environnementale des enfants dans les états insulaires d'Afrique et de l'océan Indien	
11.00 – 11.15	PAUSE DE MISE EN RESEAU	
11.15 – 12.15	L'ACCES AU FINANCEMENT POUR LA PROMOTION DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE DANS LES ETATS INSULAIRES D'AFRIQUE ET DE L'OCEAN INDIEN - Les défis et les opportunités du mécanisme de financement innovant (finance bleue, fond vert pour le climat...) en faveur de l'économie circulaire - Questions/réponses	
12.15 – 13.30	DEJEUNER	
13.30 – 15.30	SESSION DE TRAVAIL PAR PAYS SUR LA PROPOSITION DE DECLARATION MINISTERIELLE	
15.30 – 15.45	PAUSE DE MISE EN RESEAU	
15.45 – 16.15	PRESENTATION DE LA CONCLUSION DE LA JOURNEE	
Jour 3 : 20 septembre 2023		
COMITE DE TRAVAIL RESTREINT SUR LA REDACTION DE LA DECLARATION MINISTERIELLE		
Jour 4 : 21 septembre 2023		
SEGMENT DE HAUT NIVEAU		
08.30 – 09.00	ARRIVÉE DES DIGNITAIRES	
09.00 – 09.15	PRESENTATION DU PROGRAMME Présentation de l'objectif, du format et des résultats attendus de la conférence ministérielle	
09.15 – 09.30	APERÇU DE LA REDUCTION DES PLASTIQUES A USAGE UNIQUE Brève présentation de l'état de la réduction des plastiques à usage unique dans les états insulaires d'Afrique et de l'océan Indien, des perspectives nationales et régionales actuelles.	
09.30 – 09.45	PANEL DE HAUT NIVEAU SUR LA MISE EN PLACE DES CADRES NATIONAUX ET REGIONAL DE PROMOTION DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE DANS LES ETATS INSULAIRES D'AFRIQUE ET DE L'OCEAN INDIEN	
09.45 – 10.45	PLAIDOYER POUR LE RENFORCEMENT DE L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE DES ENFANTS	

	DANS LES ETATS INSULAIRES D'AFRIQUE ET DE L'OCEAN INDIEN	
10.45 – 11.00	PHOTO DE GROUPE	
11.00 – 11.15	PAUSE DE MISE EN RESEAU	
11.15 – 12.15	PANEL DE HAUT NIVEAU SUR LA COOPERATION REGIONALE DANS LA PROMOTION DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE DANS LES ETATS INSULAIRES D'AFRIQUE ET DE L'OCEAN INDIEN La promotion de la chaîne de valeur régionale des déchets pneumatiques, des déchets électroniques et électriques.	
12.15 – 13.00	PANEL DE HAUT NIVEAU SUR LE VERDISSEMENT DES PORTS La faisabilité de l'alimentation électrique à terre dans les ports dans l'optique d'une transition énergétique	
13.00 – 14.00	DEJEUNER	
14.00 – 15.00	TABLE RONDE DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS SUR LE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE DANS LES ETATS INSULAIRES D'AFRIQUE ET DE L'OCEAN INDIEN	
15.00 – 16.00	CONFERENCE DE PRESSE POUR LA PRESENTATION DE LA DECLARATION MINISTERIELLE	